

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 juin 2010

MODERNISATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE - (n° 2636)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 63

présenté par

M. Peiro, M. Gaubert, M. Brottes, Mme Le Loch, M. Dumas, Mme Quéré,  
M. Chanteguet, Mme Erhel, M. Michel Ménard, Mme Massat, M. Mallot,  
M. Marsac, M. Manscour, Mme Got, M. Lurel, M. Letchimy, M. Lebreton,  
M. Jean-Michel Clément, Mme Marcel, M. Jean-Claude Leroy,  
M. Bouillon, M. Mesquida, Mme Gaillard, Mme Faure,  
Mme Olivier-Coupeau, Mme Biémouret, Mme Battistel  
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

-----  
**ARTICLE PREMIER**

Compléter l'alinéa 17 par les mots :

« ainsi que l'amélioration de la proximité géographique entre producteurs et transformateurs ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement vise à compléter la politique nationale de l'alimentation d'un champ d'action supplémentaire pour accroître la qualité globale des produits agroalimentaires en renforçant leur lien avec le territoire.

En effet, grâce aux filières courtes, ou à la proximité sur un même territoire de l'ensemble des acteurs d'un processus d'élaboration, le consommateur gagnera en confiance envers les produits qu'il achète ayant plus facilement connaissance de leur origine et de leurs modes de transformation.